

REPUBLIQUE DU SENEGAL

010 1809

N°.....PAD/DG

MINISTERE DE L'ECONOMIE MARITIME
DES TRANSPORTS MARTIMES
DE LA PECHE ET DE LA PISCICULTURE

Dakar, le 23 OCT. 2008

PORT AUTONOME DE DAKAR

28 OCT. 2008



21, Boulevard de la
Libération

B.P. 3195 DAKAR – SENEGAL

☎ 221 849 45 45 FAX: 221 23.36.06

Le Directeur Général

NOTE CIRCULAIRE

L'état de dégradation avancée du quai et des terre-pleins du môle IV, impose des mesures urgentes de sauvegarde qui ne sauraient être différées.

Compte tenu de cette situation et du démarrage prochain des travaux du Terminal céréalier, les opérateurs dont les navires portes conteneurs accostent sur ce môle (DP World, Getma, Thocomar, SE2M) sont informés des dispositions suivantes qui seront appliquées sans aucune dérogation.

- 1 – A compter du 1^{er} Décembre 2008, tous les accostages des portes conteneurs intégraux se feront au Terminal à Conteneurs.
- 2 – Les navires porte conteneurs mixtes pourront être accostés au tableau du môle IV, moins dégradé sous réserve de disponibilité de poste à quai et de l'accord préalable de la capitainerie.
- 3 – Les postes à quais 41 et 42 seront exclusivement réservés à titre

transitoire à compter du 1^{er} Décembre 2008 au trafic conventionnel qui devra être évacué dans les meilleurs délais possibles.

4 – Les opérateurs disposant de stock de conteneurs (pleins ou vides) sur le môle IV devront prendre toutes les dispositions pour les faire évacuer au plus tard le 31 janvier 2009.

5 – La Direction des Infrastructures et de la Logistique prendra toutes les dispositions utiles pour faire démarrer dans les délais requis les travaux de réfection.

Les services de la Direction de l'Exploitation et de la Sécurité et ceux de la Direction des Infrastructures et de la Logistique sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application stricte de la présente note circulaire.

Bara SADY
Le Directeur
Général

Destinataires :

- Getma
- Thocomar
- SE2M
- DP World
- Sempos
- SATS